

Comité Local d'Information et de Concertation

Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (01)

Réunion n°2 du 14 décembre 2010

Préfecture de l'Ain

Etaient présents :

Les membres du collège «administrations» :

- Didier DORÉ, sous-préfet de Belley, préfecture de l'Ain,
- Yves-Marie VASSEUR, direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), unité territoriale de l'Ain,
- Michel BERAUD, Direction Départementale des Territoires, Prospective, Urbanisme, Risques, service de Prévention des Risques,
- Sophie CHERMAT, Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE de l'Ain),
- Lieutenant TAVERNIER, service départemental des services d'incendie et de secours (SDIS 01),
- Céline MAKHLOUF, service interministériel de Défense et de Protection Civile (SID-PC), Préfecture de l'Ain.

Les membres du collège «collectivités territoriales» :

- Marcel JACQUIN, maire de Saint Vulbas et premier vice-président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain,
- Gilles CUGNO, adjoint délégué à l'urbanisme, mairie de Saint Vulbas,

Les membres du collège «riverains» :

- Hugues De BEAUPUY, directeur du Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain,
- Sébastien BARDON, directeur du site SAMADA,
- René PAMPOUILLE, président du Comité de vigilance de la Plaine de l'Ain (CVPA).

Les membres du collège «exploitants» :

- Yannick ROUBY, Directeur du site SPEICHIM Processing,
- Cécile JOLY-ANDRE, responsable QHSE SPEICHIM Processing,
- Thierry DUCLOS, Chef du service Sécurité Qualité Opérationnelle de TOTAL GAZ,
- Daniel JUGLAIR, animateur local sûreté à l'établissement d'exploitation de l'Ain, S.N.C.F,
- Eric LARDENOIS, directeur technique, BASF Pharma,
- Pascal MASSET, responsable QHSE BASF Pharma.

Les membres du collège « salariés » :

- Ahmed TAHAR, membre du CHSCT de SPEICHIM Processing,
- Jean-Philippe ANDRIVET, membre du CHSCT de Total Gaz,
- Roland COMBRE, membre du CHSCT de BASF Pharma.

Assistaient également à la réunion :

- Jean-Claude LEININGER, directeur régional TOTAL GAZ,
- Benoît BLETRY, TOTAL GAZ,
- Delphine PICOT, DREAL, unité territoriale de l'Ain, inspecteur des installations,
- Xavier BERTUIT, DREAL, unité territoriale de l'Ain, inspecteur des installations classées,
- Inès QUINTY, Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain,
- Stéphane BERNARD, groupe Adecco,
- Gérard BERNE, SPIRAL, secrétariat du CLIC.

La séance est ouverte à 9h15 par M. Didier DORÉ, sous-préfet de Belley. Un rappel de l'ordre du jour est fait :

1. Introduction de M. le sous-préfet de Belley : éléments de contexte, bref rappel du rôle du CLIC, approbation du compte rendu de la réunion du CLIC du 20 mars 2009.
2. La démarche PPRT (DREAL) : Projection du film de l'INERIS sur les PPRT, présentation de la démarche PPRT en application au Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA).
3. Bilan de l'activité de chacune des 3 entreprises, dont état d'avancement des études de dangers (Total Gaz, Speichim Processing, BASF Pharma).
4. Débat.
5. Conclusions : questions diverses, prochaine réunion du CLIC avec présentation du périmètre d'étude du PPRT.

I. Introduction et rappel du contexte, par Didier Doré, sous-préfet de Belley

Ce CLIC a été créé par arrêté préfectoral le 16 février 2009. Un arrêté complémentaire a été pris le 9 décembre 2010 pour s'adapter aux changements de personnel au sein des entreprises concernées.

Pour rappel, ce CLIC a pour vocation d'être un cadre d'échanges sur les actions que différentes structures peuvent entreprendre pour prévenir les risques majeurs. Sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), 3 installations Seveso seuil haut sont aujourd'hui recensées.

Didier Doré fait un rappel des différents collèges représentés dans ce CLIC : «administrations», «collectivités territoriales», «riverains», «salariés», «exploitants».

Le compte rendu de la première réunion du CLIC, datée du 20 mars 2009, est adopté.

Gérard Berne, de la DREAL, fait remarquer que ce compte rendu a été diffusé, mais en raison des nombreux changements de postes et de personnes il est possible que tous les participants à la réunion de ce jour ne l'aient pas lu. Ce compte rendu, ainsi que les présentations associées, est disponible sur internet à l'adresse : <http://www.clic-rhonealpes.com>.

Le compte rendu et les présentations de la réunion d'aujourd'hui seront disponibles également sur le site.

II. Présentation de la démarche PPRT, par Yves-Marie Vasseur et Delphine Picot, DREAL de l'Ain.

Le CLIC doit se réunir au moins une fois par an, et à cette occasion chaque site concerné par le PPRT (Plan de Prévention des Risques Technologiques) doit présenter son bilan annuel en matière de sécurité et de prévention des risques.

Le film "PPRT" de l'INERIS est projeté. L'institut national de l'environnement industriel et des risques est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement et qui agit notamment comme "bureau d'étude" pour le compte de ce Ministère.

Delphine Picot présente ensuite un diaporama qui reprend les mesures principales d'un PPRT, afin de spécifier leur application dans le cadre du PIPA.

Missions du CLIC : voir présentation, diapositive n°4.

Définition du PPRT : voir présentation, diapositive n°5.

Elaboration du PPRT : voir présentation, diapositives n°6, n°7 et n°8.

Les mesures du PPRT : voir présentation, diapositives n° 9 et n°10.

Le projet du PPRT : voir présentation, diapositives n°11 et n°12.

Le cas du PIPA : voir présentation, diapositive n°13.

Une première version de chacune des trois études de danger a été déposée par les exploitants, des demandes de compléments ont été faites, et les exploitants ont remis récemment les études complémentaires. Aujourd'hui, l'instruction de ces études par la DREAL est en cours.

Questions sur le film et la présentation :

Q1 : Hugues De Beaupuy, directeur du Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain, a relevé dans le film la possibilité d'une «boucle» dans la procédure PPRT : l'étude de danger est censée évaluer les mesures à prendre en matière de prévention des risques. Or il serait possible, en cours de procédure, de réduire le risque à la source puis de produire une nouvelle étude de danger. Peut-il avoir des précisions sur cette "boucle" ?

Delphine Picot confirme que cette méthode est possible afin de ne pas recommencer l'ensemble de la procédure mais bien de trouver un terrain acceptable pour l'ensemble des parties (il faut éviter au maximum les situations de blocage).

Xavier Bertuit, DREAL, rappelle que le coût des mesures de prévention des risques peut être extrêmement élevé pour les exploitants, et que cette méthode permet de les réduire. Ce coût est d'ailleurs comparé au coût des mesures foncières pouvant être prises au titre des PPRT.

Q2 : Hugues De Beaupuy souhaite connaître le planning prévu pour avoir un PPRT abouti.

Xavier Bertuit précise que le PPRT doit être finalisé dans un délai de 18 mois à partir de la prescription, mais dans la pratique c'est souvent insuffisant et beaucoup plus long.

Pour prescrire les PPRT, il faut valider les études de danger : la DREAL a pour objectif de clôturer leur examen courant 2011, après examen des compléments très récemment reçus. Il y aura ensuite un « porter à connaissance » transmis aux communes afin de les inciter à prendre des décisions d'urbanisme en connaissance du risque.

L'approbation complète du PPRT se fera probablement en 2013.

M. Béraud complète. A partir du moment où une collectivité a un pouvoir de décision en matière d'urbanisme, elle peut activer l'article R111-2 du code de l'urbanisme, qui précise qu'un permis de construire peut être refusé ou soumis à prescription dès lors que la collectivité a connaissance d'un risque incompatible avec l'aléa. En conséquence, dès lors que l'étude de danger est portée à connaissance, la collectivité a l'obligation de la prendre en compte.

Q3 : Hugues de Beaupuy souligne qu'aujourd'hui, sur le bassin, les plans locaux d'urbanisme (PLU) actuels tiennent compte des sites Seveso.

M. Béraud admet que la connaissance globale des dangers existe déjà, même si ce n'est pas sous la forme des études de danger préalables au PPRT. Il n'y aura donc pas de « découverte » ou de forte contrainte supplémentaire.

Didier Doré précise que concernant les projets de nouvelles installations sensibles, et notamment l'installation de STATKRAFT (*projet de centrale électrique à cycle combiné gaz de 800 MW*), il est évident qu'il devra être fait un point sur l'articulation avec le PPRT du PIPA. Une réunion devrait d'ailleurs être programmée avec cette entreprise en janvier, notamment pour aborder ce point.

III. Bilan de l'activité des entreprises, et avancement de leurs études de danger et de la prévention des risques.

A BASF Pharma Solutions, par M. Eric Lardenois, directeur technique.

Présentation de l'entreprise : BASF a racheté l'entreprise Orgamol en 2005, l'intitulé de l'entreprise est donc bien «BASF Pharma (Saint Vulbas)». Voir présentation, diapositive n°2.

Sécurité : incidents / accidents : voir présentation, diapositive n°3.

Sécurité : investissements : voir présentation, diapositive n°4.

Environnement : voir présentation, diapositive n°5.

Formation et sensibilisation : voir présentation, diapositive n°6.

Concernant le PPRT, le dossier a été expédié la semaine dernière. Cela représente environ 2500 heures d'ingénieur (et un coût de 250 à 300 000 euros), mais a permis de mieux appréhender certains risques et de nombreux enseignements en ont déjà été tirés, en particulier sur l'amélioration « comportementale » de la sécurité.

Questions sur la présentation :

Q1 : Hugues De Beaupuy précise que le site de BASF était dans une impasse depuis des années, or depuis environ un an le Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain (SMPA) a prolongé la route, ce qui permet deux accès au site.

Le lieutenant Tavernier (SDIS de l'Ain), confirme que cette augmentation de l'accessibilité des secours au site a été prise en compte dans le cadre du plan des établissements répertoriés.

B Speichim Processing (branche de Séché Environnement), par Cécile Joly-André, responsable QHSE.

Rappel de l'activité Speichim Processing : voir présentation, diapositive n°3. 65 personnes sur le site (50 en partie technique, 15 en administratif).

Rubrique ICPE / classement Seveso : voir présentation, diapositive n°4.

Faits marquants de l'année écoulée : voir présentation, diapositive n°5.

Bilan environnemental : voir présentation, diapositives n°6 à n°9.

Inspections de la DREAL : voir présentation, diapositive n°10.

Actions principales relative au Système de Gestion de la Sécurité : voir présentation, diapositive n°11.

L'étude de danger a été remise la semaine dernière à la DREAL et à la Préfecture.

Questions et commentaires sur la présentation :

Mme Picot précise que comme BASF l'a été cette année, Speichim Processing sera inspecté l'année prochaine dans le cadre de la campagne « recherche de substances dangereuses dans l'eau ».

Yves-Marie Vasseur ajoute que le nombre important d'inspections de la DREAL chez Speichim cette année est lié au planning annuel (inspections générales et inspections thématiques), et non à des incidents.

C Total Gaz, par Thierry Duclos, Chef du service Sécurité Qualité Opérationnelle de TOTAL GAZ .

Le site de Total Gaz à Saint Vulbas est un dépôt relais de GPL (propane et butane).

Activités et chiffres 2009 : voir présentation, diapositive n°2.

Actions pour la prévention des risques 2009-2010 :

- organisation, prévention et sensibilisation : voir présentation, diapositive n°3.
- maîtrise des procédés et d'exploitation : voir présentation, diapositive n°4.
- retour d'expérience : voir présentation, diapositive n°5.
- gestion des situations d'urgence : voir présentation, diapositive n°6.
- principales modifications sur le site : voir présentation, diapositives n°7, n°8, n°9.

Questions et commentaires sur la présentation :

Xavier Bertuit (DREAL) précise que les réservoirs sont en cours de renforcement au titre de la prévention du risque sismique.

Le lieutenant Tavernier précise que l'exercice incendie présenté en diapositive n°6 s'est fait en présence d'un seul pompier, l'horaire choisi par l'exploitant ne permettant pas le détachement de plus d'effectifs du SDIS.

IV. Discussions autour du PPRT

Au terme de ces trois présentations, Yves-Marie Vasseur tient à souligner que ces entreprises se sont inscrites dans une démarche d'amélioration continue de la sécurité et de la prévention du risque.

Didier Doré souhaite que les représentants des collectivités locales, des riverains et des salariés s'expriment.

Marcel Jacquin, maire de Saint Vulbas et premier vice-président de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain, précise qu'il n'est pas intervenu car :

- les présentations étaient très claires,
- il y a de nombreuses communications en direct avec les exploitants.

Il n'y a donc pas de souci particulier.

René Pampouille, président du Comité de vigilance de la Plaine de l'Ain (CVPA), est d'accord avec ce constat : les échanges sont permanents avec les exploitants, et les informations transmises sont claires. Il n'a pas de question.

Roland Combre, membre du CHSCT de BASF Pharma, tient à souligner que les procédures de sécurité ont été adaptées au site, sont devenues plus lisibles, et que la formation à la sécurité est de mieux en mieux comprise par les employés. Par ailleurs, cela n'a pas été signalé dans les présentations, mais de gros efforts sont faits sur la formation à la sécurité des entreprises extérieures intervenant sur le site BASF.

Jean-Claude Leininger, directeur régional de Total Gaz, ajoute qu'en 2011 va être mis en place un CHSCT élargi, ce qui permettra de faire participer les prestataires, et notamment les transporteurs, à toutes les règles de sécurité du site.

Hugues De Beauvuy a le sentiment que sur le PIPA la question des risques est plutôt bien traitée et préparée en amont, avec une vie sur le parc bien développée. Il souhaite cependant souligner que les industriels riverains peuvent avoir un niveau de connaissance légèrement en décalage par rapport aux entreprises Seveso, il est donc important de veiller à fournir des informations très complètes à ces industriels.

Didier Doré a noté que tous les exploitants, sur les questions de sécurité, ont souligné à la fois la nécessité d'une information réciproque de tous les acteurs concernés, mais également la transparence. Ainsi, une politique de sécurité peut se construire et être partagée par l'ensemble des personnes présentes sur le PIPA : salariés, riverains, industriels ...

Aujourd'hui il est important de remarquer à quel point la culture de la sécurité est entrée dans les préoccupations quotidiennes de tous les industriels du PIPA, y compris les sites non Seveso. Il est probable que la proximité de la centrale nucléaire joue également un rôle.

Enfin, il souhaite que soit effectivement faite une information globale et suivie, dans la publication qui y est dédiée, avec la DREAL, pour re-sensibiliser toutes les entreprises de la zone.

Yves-Marie Vasseur précise que la démarche PPRT contribuera à cette démarche, et souhaite travailler avec Gérard Berne, du SPIRAL (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise), pour mettre à jour et refaire une campagne d'information similaire à celle ayant eu lieu fin 2008.

Gérard Berne confirme la volonté du SPIRAL de travailler sur un document mis à jour, et à réfléchir avec les instances du PIPA à une information peut être plus ciblée vers les industriels riverains.

V. Perspectives sur le PPRT et conclusion

Yves-Marie Vasseur explique que la clôture des 3 études de danger des sites sera faite le plus vite possible, mais il n'est pas possible d'annoncer un délai précis, sachant que toutes les études doivent être clôturées pour préparer la cartographie des aléas, or Delphine Picot quitte son poste en fin de semaine prochaine et n'est pour l'instant pas remplacée. Yves-Marie Vasseur ajoute qu'il est peu probable que les études soient clôturées et traitées avant le début de l'été, et propose donc de faire un CLIC début septembre 2011 pour présenter les résultats des études de danger.

Xavier Bertuit précise que les compléments à l'étude de danger de Total Gaz ont été reçus en octobre, des échanges ont eu lieu régulièrement depuis et notamment lors de la dernière inspection. Une réunion va probablement avoir lieu en début d'année, afin de lever les observations qui restent. Ce devrait donc être la première étude clôturée en 2011.

Enfin, le travail sur les zones et le périmètre des aléas aurait lieu à l'automne 2011, ce qui permettrait de donner les éléments nécessaires au préfet pour prescrire le PPRT d'ici la fin de l'année.

Didier Doré tient à remercier les participants de leur intérêt et de leur présence, à féliciter les exploitants pour la clarté et le professionnalisme de leurs présentations et de leur travail sur la sécurité. Il lève la séance à 10 H 55.
